



!INFO FLASH

OE - TAUX 2026 ENFIN SORTIS MAIS UNIQUEMENT POUR UN AN

Les taux d'avancement pour les Personnels à statut Ouvrier viennent d'être publiés. Malheureusement ceux-ci ne sont pas triennaux.

Voici les taux 2026 :

PERSONNELS À STATUT OUVRIER

- accès au groupe VII : **14 %** ;
- accès au hors-groupe : **11 %** ;
- accès au hors-groupe nouveau : **10 %** ;
- accès à la hors-catégorie A : **11 %** ;
- accès à la hors-catégorie B : **10 %** ;
- accès à la hors-catégorie C (hors CE) : **9 %** ;
- accès à la hors-catégorie C (CE) : **8 %** ;
- accès aux groupes T5 et T5 bis : **14 %** ;
- accès aux groupes T6 : **11 %** ;
- accès aux groupes T6 bis : **11 %** ;
- accès aux groupes T7 : **11 %**.

Le taux d'avancement des échelons au choix reste à **22%**.

Pour attirer et fidéliser les Ouvriers de l'État, il est essentiel de leur offrir une visibilité claire sur leurs perspectives d'évolution de carrière à long terme.

Pour la **CFDT**, ces taux sont publiés bien trop tard et devraient être pluriannuels. De plus la hausse de taux pour l'accès aux groupe 7 n'est pas maintenu ! les Ouvriers de l'État méritent une meilleure reconnaissance et ne sont pas une variable d'ajustement du budget ou de caprices politiques !

Paris, le 20 février 2026 ●